



A.S. TIR ESCAUDINOISE
 Stade municipal – rue Ambroise Croizat –
 59 124 Escaudain
 astirescaudinois@gmail.com



FICHE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT/REUNION/MISSION

NOM :	Prénom :
Adresse :	
CP :	Ville :

Date de la Compétition/Réunion/Mission	
Lieu de la Compétition/Réunion/Mission	
Nature de la Compétition	
Nombre de tireurs membres transportés	
Tireur médaillé (dans les 3 premiers)	

TARIF DE BASE	TARIF PRIS EN COMPTE	NOMBRE	MONTANT
Forfait Kilométrique	Kms x 0,40		
Hébergement	Nuits		
Repas	Repas		
MONTANT TOTAL			

Le demandeur	Cachet du Club	Le Trésorier ou le Président

Date de la demande :	Date de règlement :	Mode de règlement :	Chèque Virement

La demande de remboursement, accompagnée des justificatifs, pourra être adressée par mail ou déposée au club dans un délai de 3 semaines après la compétition/réunion/mission concernée. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en compte. Les remboursements sont soumis à certaines conditions (dispositif consultable au club).



A.S. TIR ESCAUDINOISE
 Stade municipal – rue Ambroise Croizat –
 59 124 Escaudain
 astirescaudinois@gmail.com



FICHE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MATERIEL OU ALIMENTAIRE

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 CP : _____ Ville : _____

Date de l'achat _____
 Matériels travaux _____
 Alimentaires ou boissons hors bar _____
 matériels armurerie _____
 informatique ou de bureaux _____

TARIF HT	TARIF TTC	NOMBRE	MONTANT
MONTANT TOTAL			

Le demandeur	Cachet du Club	Le Trésorier ou le Président

Date de la demande : _____ Date de règlement : _____ Mode de règlement : _____
 Chèque
 Virement

La demande de remboursement, accompagnée des justificatifs, pourra être adressée par mail ou déposée au club dans un délai d'un MOIS après l'ACHAT. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en compte.

Colonne1
